

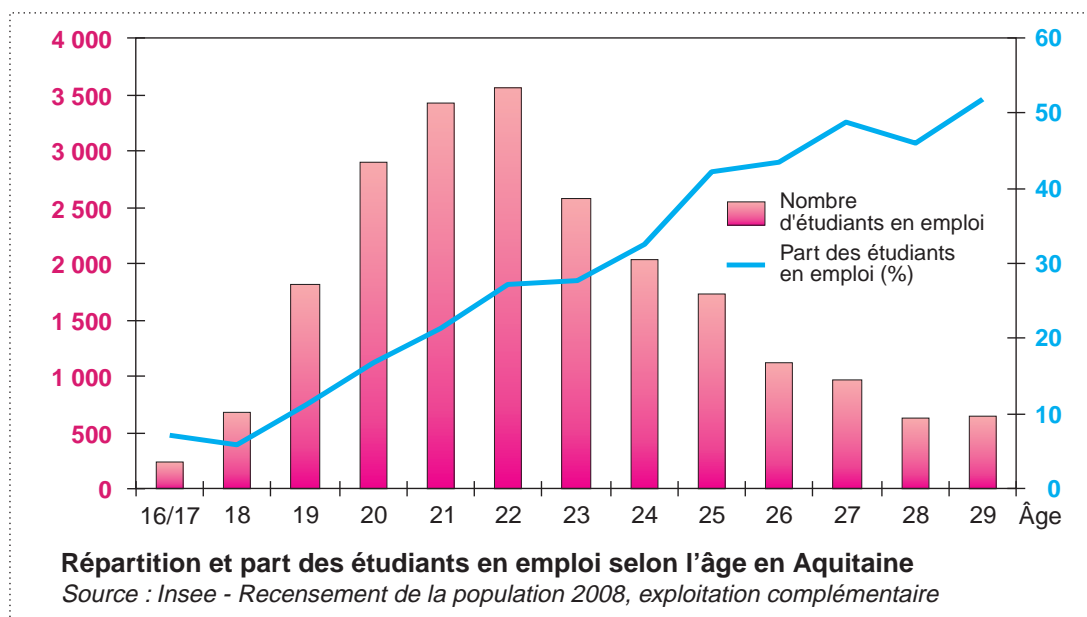
En 2008, 22 300 étudiants d'Aquitaine exercent un emploi, à temps partiel ou à temps complet, parallèlement à leurs études. Ils le font le plus souvent pour pouvoir vivre et financer leurs études même si le travail peut aussi être un mode d'insertion dans la vie professionnelle. Pour certains, concilier vie sociale, vie d'étudiant et activité professionnelle risque de relever de la gageure. En outre, les différents temps de vie ne s'effectuent pas toujours dans les mêmes lieux et les déplacements peuvent allonger substantiellement la journée.

Du bachelier inscrit en 1<sup>re</sup> année universitaire au doctorant soutenant sa thèse, en passant par celui suivant des études dans des filières professionnelles de type BTS (brevet de technicien supérieur) ou école d'ingénieur, la notion d'étudiant est large. Le travail chez les étudiants relève de différentes motivations.

## ■ Un emploi d'autant plus que les études sont longues

Les étudiants ont en général entre 18 et 29 ans. Plus un étudiant est âgé, plus la probabilité qu'il ait aussi un emploi est grande. Ainsi à 21 ans, elle est de 20 % et elle passe à 30 % à 22 ans. À partir de 25 ans, deux sur cinq exercent un emploi. L'allongement de la durée des études contraint les étudiants à travailler en parallèle de leurs études.

*La part des étudiants en emploi augmente avec l'âge*



De même, quitter le cocon familial et vivre sa vie d'adulte nécessite des ressources financières et donc souvent, un travail. À âge, sexe et diplôme équivalents, vivre en couple avec ou sans enfant ou être monoparent augmente la propension à travailler. Les étudiants dans cette situation familiale sont en proportion deux fois plus nombreux à travailler que les autres.

## ■ Commerce et enseignement

Les étudiants travaillent pour financer leurs études ou pour subsister. Ils travaillent en particulier dans des secteurs traditionnellement fournisseurs de "boulots d'étudiant" comme le commerce, l'enseignement, l'hébergement ou la restauration. Dans l'enseignement, les étudiants dispensent des cours du soir, d'autres effectuent des tutorats à l'université ou encore sont surveillants d'internat ou d'externat dans les collèges et lycées.

## Commerce et enseignement : un étudiant sur trois y travaille

Secteurs d'activité	Effectif	%
Administration publique, enseignement, santé et action sociale. . . . .	7 010	31,5
<i>dont :</i>		
Enseignement . . . . .	2 900	13,0
Activités pour la santé humaine. . . . .	2 010	9,0
Commerce, transport, hébergement et restauration. . . . .	6 070	27,2
<i>dont :</i>		
Commerce ; réparation automobile et motocycle. . . . .	4 150	18,6
Hébergement et restauration . . . . .	1 440	6,4
Activités spécialisées, scientifiques et techniques, services administratifs et soutien . . .	2 750	12,3
Industrie manufacturière, extraction et autres . . . . .	1 920	8,6
Autres activités de services. . . . .	1 270	5,7
Construction . . . . .	1 020	4,6
Activités financières et d'assurance . . . . .	840	3,8
Information et communication . . . . .	670	3,0
Autres activités . . . . .	760	3,4
<b>Total . . . . .</b>	<b>22 300</b>	<b>100,0</b>

Répartition des étudiants en emploi selon le secteur d'activité en Aquitaine

Source : Insee - Recensement de la population 2008, exploitation complémentaire

### ■ Un travail à temps plein une fois sur deux

Un étudiant sur deux travaille à temps partiel, dont une majorité sur des contrats à durée déterminée. Si, pour un travailleur, le temps partiel et le CDD peuvent être des signes de sous-emploi, chez les étudiants, l'activité principale étant les études, le travail à temps partiel et/ou en CDD est le plus adapté.

#### *Plus d'un tiers des étudiants travaillant à temps partiel sont en CDD*

	Temps complet		Temps partiel		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Contrat d'apprentissage . . . . .	3 180	27,5	2 070	19,3	5 250	23,6
Stage rémunéré en entreprise. . . . .	1 060	9,2	740	6,9	1 800	8,1
Contrat à durée déterminée (CDD) . . . . .	2 520	21,8	3 730	34,7	6 250	28,0
Contrat à durée indéterminée (CDI) . . . . .	3 610	31,2	3 080	28,7	6 690	30,0
Contrat aidé et intérim. . . . .	940	8,1	890	8,3	1 830	8,2
Non salarié . . . . .	250	2,2	230	2,1	480	2,1
<b>Total . . . . .</b>	<b>11 560</b>	<b>100,0</b>	<b>10 740</b>	<b>100,0</b>	<b>22 300</b>	<b>100,0</b>

Répartition des étudiants selon leur condition d'emploi et leur type de contrat en Aquitaine

Source : Insee - Recensement de la population 2008, exploitation complémentaire

Un étudiant sur six travaille à temps plein et en CDI. Bien qu'inscrits comme étudiants, ils se trouvent obligés de travailler à temps plein. Dans ces conditions, il leur reste moins de temps à consacrer à leurs études.

### ■ Une immersion dans le monde du travail

Le passage entre vie d'étudiant et vie professionnelle n'est pas toujours fluide. En effet, hormis ceux qui ont atteint les niveaux d'études les plus élevés, les étudiants doivent arbitrer à un moment donné entre poursuivre des études et entrer dans la vie active.

Près d'un étudiant en emploi sur trois est titulaire d'un contrat "professionnalisant" (contrat d'apprentissage ou stage rémunéré), le plus souvent à temps complet. D'autres secteurs fortement spécialisés comme les "activités pour la santé humaine" donnent aux étudiants leur premier emploi. Qu'ils soient internes en médecine, élèves-infirmiers ou étudiants en pharmacie, 2 000 d'entre eux ont déjà le pied dans leur future profession.

Travailler en étant étudiant, c'est aussi préparer son insertion professionnelle.

### ■ Vivre, étudier et travailler : pas toujours facile de tout faire concilier

La plupart des étudiants aquitains en emploi vivent dans les deux grands pôles universitaires de la région. Plus d'un étudiant sur deux loge dans l'agglomération de Bordeaux.

### Un étudiant en emploi sur deux vit dans l'agglomération bordelaise

Principales unités urbaines	Effectifs	%
Bordeaux . . . . .	11 300	55,7
<i>dont communes de :</i>		
<i>Bordeaux</i> . . . . .	5 740	28,3
<i>Talence</i> . . . . .	1 190	5,9
<i>Mérignac</i> . . . . .	810	4,0
<i>Pessac</i> . . . . .	760	3,7
Pau . . . . .	1 790	8,8
Bayonne . . . . .	850	4,2
Agen . . . . .	580	2,9
Périgueux . . . . .	390	1,9
Dax . . . . .	290	1,4
Mont-de-Marsan . . . . .	230	1,1
<b>Aquitaine</b> . . . . .	<b>20 300</b>	<b>91,0</b>
Hors Aquitaine . . . . .	2 000	9,0
<b>Total</b> . . . . .	<b>22 300</b>	<b>100,0</b>

Répartition des étudiants en emploi selon leur lieu de résidence

Source : Insee - Recensement de la population 2008, exploitation complémentaire

Se déplacer dans une grande agglomération, surtout s'il s'agit de la traverser notamment par les transports en commun, prend souvent du temps (correspondances, embouteillages...). Mais, pour les 10 % d'étudiants qui résident en milieu rural, le problème de se rendre sur son lieu d'études ou de travail s'accroît. En effet, même si certaines villes n'appartiennent pas à des centres urbains, elles en sont physiquement proches. Pour autant, elles ne sont pas toujours bien desservies par les transports en commun. Lorsqu'en plus, le lieu de travail est éloigné du domicile, lui-même éloigné du lieu d'études, cela devient compliqué à gérer.

### Deux étudiants sur trois vivent, travaillent et étudient au sein du même espace

	Effectif	%
Vit, travaille et étudie dans le même espace* . . . . .	13 290	65,5
Vit dans le même espace* que celui où il travaille ou étudie. . . . .	4 140	20,4
Vit dans un autre espace que celui où il travaille et étudie, ou vit, travaille et étudie dans trois espaces différents. . . . .	2 870	14,1

Correspondance entre lieux de résidence, d'études et de travail des étudiants en Aquitaine

Source : Insee - Recensement de la population 2008, exploitation complémentaire

\* Les espaces sont définis comme les unités urbaines ou les espaces ruraux de chaque département : les communes ne faisant pas partie d'une unité urbaine sont regroupées sous la modalité "espace rural du département".  
Ainsi, une personne qui habite l'espace rural de Gironde, étudie à Bordeaux et travaille dans l'espace rural de Dordogne est classé comme vit, travaille et étudie dans trois espaces différents."

Parmi les 20 000 étudiants qui travaillent et résident en Aquitaine, une grande majorité vit, travaille et étudie dans le même espace. Lorsqu'ils doivent le quitter pour travailler, ils "privilégient" une proximité à leur lieu de domicile. D'ailleurs, les étudiants sont plus nombreux à résider près de leur lieu de travail que de leur lieu d'études, signe que le travail prend une place de plus en plus importante dans la vie des étudiants.

Enfin, 8 % d'entre eux vivent, travaillent et étudient dans trois espaces différents. La multiplication des temps de trajet et de travail sont autant d'obstacles à la bonne réalisation des études. La question de la réussite scolaire pour cette population se pose.

## Méthodologie

L'activité dans le nouveau recensement de la population : jusqu'en 1999, le recensement ne permettait pas de mesurer le travail chez les étudiants, seule la situation principale était prise en compte (étudiant, actif ayant un emploi, chômeur, etc.). Depuis 2004, une nouvelle question vise à réintégrer dans l'emploi toutes les personnes qui, même si elles ne se sont pas classées spontanément comme telles, travaillent actuellement, y compris celles ayant un emploi occasionnel ou de très courte durée. Dès lors, il est possible d'identifier les étudiants qui travaillent en parallèle de leurs études.

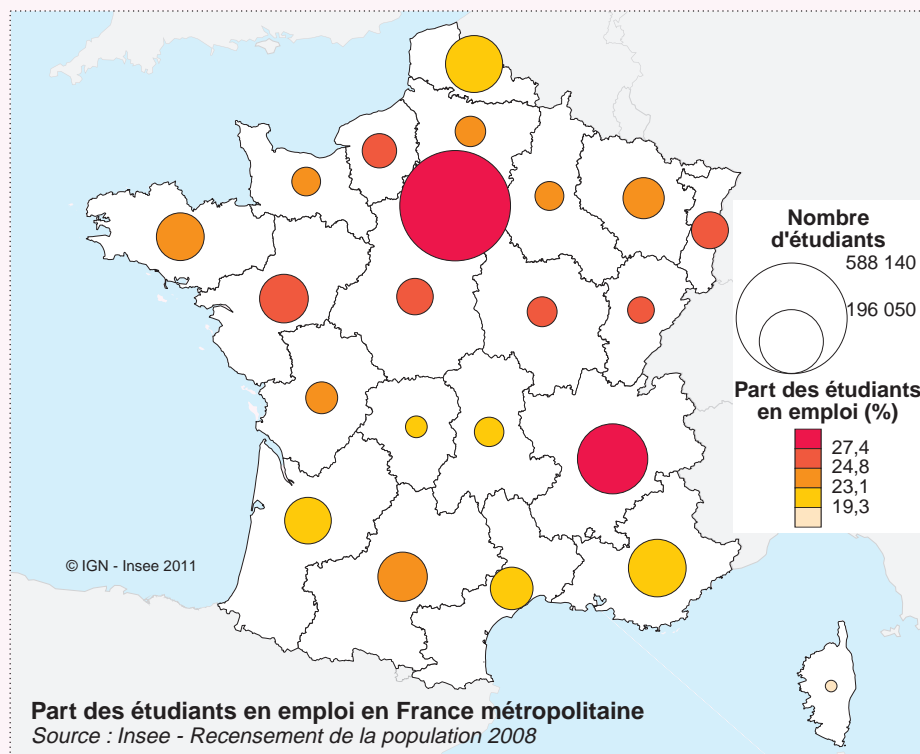
Cependant, l'emploi chez les étudiants n'est pas complètement mesurable par le recensement. En effet, le recensement est une photographie de la situation des personnes au 1<sup>er</sup> janvier. Or, le travail saisonnier ou très ponctuel, qui concerne de nombreux étudiants, n'y est pas mesuré puisque peu présent à cette période de l'année.

## En Aquitaine, 22 300 étudiants sont des "actifs"

En Aquitaine, on recense 104 700 étudiants en 2008. Ils représentent 3,3 % des 3 178 000 Aquitains, ce qui situe la région dans la moyenne nationale hors Île-de-France. L'Aquitaine se place au huitième rang des régions les plus étudiantes avec 4,6 % des 2 261 000 étudiants français, loin derrière l'Île-de-France (26 %), Rhône-Alpes (10 %), Provence - Alpes - Côte d'Azur et Nord - Pas-de-Calais (7 %).

Sur les 104 700 étudiants qui poursuivent leurs études en Aquitaine en 2008, 22 300 déclarent un emploi. Ceux-ci sont relativement moins nombreux à travailler qu'au niveau national : un étudiant aquitain sur cinq est en situation d'emploi contre un sur quatre au niveau national.

D'ailleurs, l'Aquitaine se place au 4<sup>e</sup> rang des régions dont la part des étudiants en emploi est la plus faible.



## Définitions

Étudiant : on considère ici qu'un étudiant est un jeune âgé de 16 à 29 ans, inscrit dans un établissement d'enseignement et dont le niveau de diplôme est au moins supérieur au baccalauréat. Dans cette étude, les étudiants sont considérés au lieu d'études.

Unité urbaine : la notion d'unité urbaine repose sur la continuité du bâti et le nombre d'habitants. On appelle unité urbaine une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants. Sont considérées comme rurales les communes qui ne rentrent pas dans la constitution d'une unité urbaine : les communes sans zone de bâti continu de 2 000 habitants, et celles dont moins de la moitié de la population municipale est dans une zone de bâti continu. Les unités urbaines sont redéfinies périodiquement. L'actuel zonage, daté de 2010, a été établi en référence à la population connue au recensement de 2007 et sur la géographie du territoire au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

## Pour en savoir plus

"Jeunes et territoires - L'attractivité des villes étudiantes et des pôles d'activité"

Insee Première n° 1275-janvier 2010

"Emploi des jeunes - Le temps partiel particulièrement répandu en Midi-Pyrénées"

6 Pages n° 134 - Insee Midi-Pyrénées-juin 2011

"En Poitou-Charentes, 11 400 étudiants travaillent"

Décimal n° 301 - Insee Poitou-Charentes-janvier 2010

"L'impact du travail salarié des étudiants sur la réussite et la poursuite des études universitaires"

Insee Économie et Statistique n° 422-novembre 2009

(Version imprimable de : [http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg\\_id=4&ref\\_id=17595](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=4&ref_id=17595))